

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### « Québec démissionne du développement local »

**Rimouski, le 3 novembre 2014** – Plusieurs représentants du milieu socio-économique et politique de Rimouski-Neigette se sont réunis en point de presse ce matin pour faire valoir l'expertise et les retombées qu'apporte le Centre local de développement (CLD) Rimouski-Neigette dans la région, en réponse aux coupures budgétaires et à l'abolition des CLD annoncées récemment par le gouvernement du Québec. M. Harold Lebel, député provincial de Rimouski, M. Francis St-Pierre, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, Mme Lyne Beaulieu, présidente du CLD Rimouski-Neigette, M. Francis April, administrateur de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Bas-Saint-Laurent, ainsi que Mme Chantal Pilon, présidente de la Chambre de commerce et de l'industrie Rimouski-Neigette (CCIRN), ont livré un plaidoyer en faveur du maintien des budgets octroyés au développement régional et du modèle de concertation du milieu et d'interventions en entrepreneuriat développé par les CLD.

La création des CLD remonte à 1998, alors que les municipalités, se voyant confiée par le gouvernement du Québec la responsabilité du développement économique de leur région, ont fait le choix de déléguer ce mandat à une nouvelle organisation. Les CLD constituaient alors un guichet unique et local pour les entrepreneurs, en plus de développer avec les années une expertise dans l'élaboration de plans d'action locaux concertés. Par sa décision d'abolir les CLD, « Québec démissionne du développement local », a exprimé M. Harold Lebel, député de Rimouski.

Le développement économique est intimement lié à la capacité des régions de mettre en place des stratégies inter-municipales qui tiennent compte des problématiques sociales, de considérations environnementales et d'importantes mobilisations des acteurs socio-économiques pour supporter les défis liés à l'entrepreneuriat. Un propos largement appuyé par Mme Chantal Pilon, présidente de la CCIRN, qui déplore le mouvement de centralisation des services vers les grands centres enclenché par le gouvernement, au détriment d'un développement local porté, entre autres, par les CLD.

Le préfet de la MRC, M. Francis St-Pierre, a renchéri en ce sens en soulignant que « l'autonomie décisionnelle revendiquée par la Fédération québécoise des municipalités via le dépôt de son livre bleu ne signifiait pas de se faire imposer une ligne de conduite dans le processus de développement régional, amputée, de surcroît, d'un budget de 40 M \$ pour le poursuivre ».

Mme Lyne Beaulieu, présidente du CLD Rimouski-Neigette, a rappelé que la structure de gouvernance des CLD intègre des élus et des représentants de la société civile qui y participent bénévolement pour collaborer au développement des régions. Au sein des conseils d'administration et des comités d'investissement des CLD, la diversité des compétences et des expertises vient enrichir les débats, apporte de l'objectivité dans les orientations et les décisions d'investissement, et protège les élus de favoritisme et de partisanerie.

Dans Rimouski-Neigette, le CLD a un effet de levier sur l'économie régionale, en ayant généré des investissements de près de 53 M \$ entre 2008-2013, ainsi que la création de 506 entreprises et la création ou la consolidation de 1019 emplois sur le territoire. Il a également développé l'expertise et la notoriété qui lui permet d'accompagner les entrepreneurs à s'engager dans un processus de relèvement, « alors qu'il existe une grande problématique de relèvement sur le territoire, particulièrement dans le secteur agricole », selon M. Francis April, administrateur de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

Depuis plus de 16 ans, le CLD Rimouski-Neigette contribue au développement régional en réunissant expertise, savoir, mémoire et proximité avec le milieu.

- 30 -

**Source :**

Pascale Geoffroy  
Agente de concertation et des communications  
Centre local de développement Rimouski-Neigette  
418 722-8766, poste 106  
a.urvoy@cldrn.com